



## Province de Québec MRC de la Haute-Côte-Nord

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer tenue le 14 mai 2014 à l'endroit ordinaire des séances. Sont présents les conseillers suivants: messieurs Yvan Maltais, Louis Emond et Michel Chamberland ainsi que mesdames Nady Sirois et Hélène Tremblay sous la présidence du maire, monsieur Gontran Tremblay, tous membres du Conseil et formant quorum. Est également présente la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Nancy Roussel.

Absence : monsieur Roberto Emond

Après la prière d'usage, le maire, monsieur Gontran Tremblay, ouvre la séance à 19 h et procède à la lecture de l'ordre du jour.

**14-05-6062**

### **ORDRE DU JOUR/ ACCEPTATION**

Il est proposé par monsieur Michel Chamberland et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que lu et tel que reproduit ci-après;

- Ouverture de la séance.
- 1.0 Lecture et acceptation de l'ordre du jour. (Rés.)
- 2.0 Procès-verbal/ Acceptation du procès-verbal de la séance du 9 avril 2014. (Rés.)
- 3.0 Finances:
  - 3.1 État des revenus et dépenses au 30 avril 2014. (Info)
  - 3.2 Acceptation des déboursés au 30 avril et des comptes à payer au 14 mai 2014. (Rés.)
  - 3.3 Radiation. (Rés.)
- 4.0 Rapport financier 2013/ Acceptation. (Rés.)
- 5.0 Travaux de mises aux normes de l'eau potable :
  - 5.1 Mandats (2) à Aquater-Eau. (Rés.)
  - 5.2 Mandat à John Meunier. (Rés.)
  - 5.3 Nettoyage et réhabilitation du puits no. 3/ Choix du sous-missionnaire. (Rés.)
  - 5.4 Présentation d'une demande d'aide financière au PRIMEAU. (Rés.)
- 6.0 Règlement ayant pour objet d'amender le règlement no. 05-201 concernant le service d'aqueduc. (Avis de motion)
- 7.0 Camionnette Ford/ Paiement final. (Rés.)
- 8.0 Déplacement des employés aux travaux publics/ Véhicule supplémentaire. (Info)
- 9.0 Travaux bureaux administratifs/ Estimé des coûts restants. (Rés.)
- 10.0 Kiosque d'information local/ Planification de la saison 2014. (Rés.)
- 11.0 Emploi étudiants Canada/ Appel de candidatures. (Rés.)
- 12.0 Horaire de travail des employés administratifs. (Rés.)
- 13.0 Comité Jeunesse Ste-Anne-de-Portneuf/ Plaisirs d'hiver 2014/ Bilan. (Rés.)
- 14.0 Hommage aux bénévoles/ Bilan. (Rés.)
- 15.0 Biathlon-Duathlon/ Demande d'utilisation d'un terrain municipal. (Rés.)
- 16.0 Marina (capitainerie)/ Utilisation du 2<sup>e</sup> étage par le Mériscope

- pour l'été 2014. (Rés.)
- 17.0 Cours de tennis – été 2014. (Info)
- 18.0 Fête des voisins 2014. (Rés.)
- 19.0 OMH Ste-Anne-de-Portneuf/ Nomination d'un représentant municipal au sein du conseil d'administration. (Rés.)
- 20.0 Club de l'Age d'Or/ Demande. (Rés.)
- 21.0 Représentants des conseillers municipaux sur les différents comités et organismes. (Rés.)
- 22.0 Société de Développement de Portneuf-sur-Mer/ Fête nationale.
- 23.0 Embauche travaux publics via subvention à l'emploi CLE. (Rés.)
- 24.0 Crabiers du Nord/ Installation d'une valve à ouverture progressive. (Rés.)
- 25.0 Demande d'appuis, financières et/ou de partenariat :
  - 25.1 La Trotte de Forestville/ Demande d'aide financière. (Rés.)
  - 25.2 Fondation de la Commission scolaire de l'Estuaire. (Rés.)
- 26.0 Correspondance.
- 27.0 Affaires nouvelles :
  - 27.1 Mot de bienvenue au nouveau conseiller siège no.1 Louis Emond.
  - 27.2 Déclaration des intérêts pécuniaires
  - 27.3 Assermentation conseillère no. 1.
  - 27.4 Coupe de bois sur les lots de la MRC intra-municipaux.
- 28.0 Période de questions pour les contribuables. (Rés.)
- 29.0 Fermeture. (Rés.)

QUE l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de ladite séance.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**14-05-6063 PROCÈS-VERBAL/ ACCEPTATION**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance du 9 avril 2014;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nady Sirois et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2014 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**FINANCES/ ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 AVRIL 2014**

Les membres du conseil municipal reconnaissent avoir préalablement reçu copie et avoir pris connaissance de l'état des revenus et dépenses au 30 avril 2014.

**14-05-6064 FINANCES/ ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS AU 30 AVRIL 2014 ET DES COMPTES À PAYER AU 14 MAI 2014/ ACCEPTATION**

Il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal accepte la liste des comptes à payer en date du 14 mai 2014 qui totalise un montant de 10 250.38 \$;

QUE le conseil municipal accepte aussi la liste sélective des déboursés en date du 30 avril 2014 qui totalise un montant de 59 495.78 \$. Le conseil municipal reconnaît en avoir reçu copie préalablement à la présente séance et en avoir pris connaissance.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**14-05-6065**

**RADIATION**

Il est proposé par monsieur Louis Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal accepte les radiations suivantes relativement à une erreur suite à la facturation annuelle (mise à jour des crédits non effectuée) :

<b>Identification</b>	<b>Intérêts</b>	<b>Année</b>	<b>Total</b>
0786.78.0972	1.62 \$	2014	1.62 \$
0787.82.5032	1.80 \$	2014	1.80 \$
0787.82.5950	0.81 \$	2014	0.81 \$
0787.96.3154	1.74 \$	2014	1.74 \$
0889.47.3114	1.65 \$	2014	1.65 \$

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**14-05-6066**

**RAPPORT FINANCIER 2013/ ACCEPTATION**

Il est proposé par monsieur Louis Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal accepte le rapport financier de la Municipalité incluant le rapport du vérificateur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, tel que préparé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton et tel que déposé.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**14-05-6067**

**TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE/ MANDATS À AQUATER-EAU**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit déposer une demande d'aide financière auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire dans le programme PRIMEAU afin de réaliser des travaux de mise aux normes de l'eau potable et plus particulièrement effectuer la réfection urgente des puits municipaux 2-4 et 5;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs informations sont nécessaires afin de remplir ladite demande d'aide financière et que des professionnels en hydrogéologie sont nécessaires afin de recueillir ces informations;

CONSIDÉRANT QUE un estimé des coûts a été préalablement demandé pour

réaliser les mandats ci-dessous et que le conseil municipal a jugé ceux-ci raisonnables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Chamberland ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal autorise l'entreprise Experts-Conseil AquaTer-Eau inc., à procéder aux travaux suivants:

- Évaluer l'état et le rendement du puits PP-3 selon la soumission reçue le 11 avril 2014 et qui s'élève à 2,940\$ plus taxes;
- Évaluer l'état et le rendement du puits PP-5 selon la soumission reçue le 6 mai 2014 et qui s'élève à 1,800\$ plus taxes;
- Coordonner, superviser et produire un rapport sur les travaux de nettoyage et de réhabilitation du puits no. 3 pour un montant de 6,480\$ plus taxes tels que décrits dans l'estimé budgétaire reçu le 29 avril 2014.

QUE ces travaux non prévus au budget 2014 mais nécessaires pour la présentation de la demande d'aide financière auprès du PRIMEAU soient payés à même le surplus accumulé de la municipalité.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

14-05-6068

**TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE/ MANDAT À JOHN MEUNIER**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit déposer une demande d'aide financière auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire dans le programme PRIMEAU afin de réaliser des travaux de mise aux normes de l'eau potable et plus particulièrement effectuer la réfection urgente de certains puits municipaux;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs informations sont nécessaires afin de remplir ladite demande d'aide financière et que la municipalité doit déterminer le niveau d'abattement de l'Indice de Langelier sur un échantillon d'eau potable et que celle-ci n'a pas les ressources nécessaires pour le faire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal autorise l'entreprise John Meunier Inc. à procéder aux travaux suivants :

- Déterminer le niveau d'abattement de l'Indice de Langelier sur un échantillon d'eau potable à l'aide de trois(3) produits chimiques différents pour un montant de 2,000\$ plus taxes.

QUE ces travaux non prévus au budget 2014 mais nécessaires vu l'état dudit puits soient payés à même le surplus accumulé de la municipalité.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

14-05-6069

**TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE/ NETTOYAGE ET RÉHABILITATION PUIXS NO.3/ CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE**

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise AquaTer-Eau inc. a transmis un rapport sur

l'évaluation de l'état et du rendement du puits de captage d'eau souterraine PP-3 tel que l'autorise la résolution no. 14-05-6067;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise recommande à la Municipalité de procéder au nettoyage et à la réhabilitation complète de cet ouvrage au moyen de la technique du pistonnage et de l'injection de chlore concentré jumelé à un catalyseur, vu le degré avancé de salissage et de colmatage dudit puits;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a invité deux entreprises spécialisées dans ce type de travaux et qu'elle a reçu les deux soumissions suivantes :

- Samson et Frères Inc. : 20,017.15\$ (taxes incluses)
- Groupe Puitbec : 23,523.88\$ (taxes incluses)

CONSIDÉRANT QUE monsieur Christian Denis de AquaTer-Eau inc. a procédé à l'analyse des deux soumissions pour en assurer la conformité et qu'il a émis ses recommandations par lettre datée du 12 mai 2014;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la municipalité accepte la plus basse soumission conforme soit celle de Samson et Frères Inc. et lui octroie le contrat pour un montant total de 20,017.15\$ (taxes incluses).

QUE ces travaux non prévus au budget 2014 mais nécessaires pour la présentation de la demande d'aide financière auprès du PRIMEAU soient payés à même le surplus accumulé de la municipalité.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

14-05-6070

**PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES D'EAU (PRIMEAU)**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit déposer une deuxième demande d'aide financière auprès du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire cette fois-ci dans le programme PRIMEAU afin de réaliser des travaux de mise aux normes de l'eau potable et plus particulièrement effectuer la reconstruction complète et URGENTE des puits 2, 4 et 5;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal autorise la présentation du projet de mise aux normes des installation de production d'eau potable pour se conformer aux exigences du règlement sur la qualité de l'eau potable et pour rendre fonctionnels certains équipements désuets tel que décrit plus spécifiquement dans le formulaire de présentation du projet préparé par le Groupe-Conseil TDA;

QUE le conseil municipal autorise la présentation d'une demande de subvention dans le cadre du programme PRIMEAU pour ledit projet pour des travaux dont le coût admissible se chiffre à 1,687,560\$ et qu'il confirme l'engagement de la municipalité à payer sa part de 5% des coûts admissibles du projet soit 84,378\$;

QUE le conseil confirme l'engagement de la municipalité à payer également les coûts d'exploitation continue du projet.

QUE le conseil municipal confirme l'engagement de la municipalité à payer à 100% la différence du coût total des travaux qui se chiffrent à 1,757,900\$ par

rapport au coût admissible de 1,687,560\$ et qui s'élève donc à 70,340\$.

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tous les documents relatifs à ce projet, pour et au nom de la Municipalité ainsi qu'à effectuer toutes les démarches auprès du MAMROT.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**AVIS DE  
MOTION**

**RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET D'AMENDER LE RÈGLEMENT NO.05-201  
CONCERNANT LE SERVICE D'AQUEDUC**

**AVIS DE MOTION**

Je, soussignée Nady Sirois, conseillère, donne par le présent avis de motion qu'à une séance ultérieure du conseil municipal sera adopté un règlement ayant pour objet d'amender le règlement no. 05-201 concernant le service d'aqueduc.

Donné à Portneuf-sur-Mer, ce 14 mai 2014.

---

NADY SIROIS  
CONSEILLÈRE

**14-05-6071**

**CAMIONNETTE FORD/ PAIEMENT FINAL**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté la résolution no. 14-04-6041 ayant pour objet d'autoriser l'achat d'une camionnette Ford F-150 2014;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de procéder au paiement final du solde de l'achat de la camionnette Ford auprès de Laflèche Auto afin d'économiser sur les frais de financement qui représentent plus de 4 000\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Chamberland ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la municipalité paie comptant le solde final de la camionnette Ford F-150 soit 38,468.82\$ à même le fonds de roulement de la Municipalité qui devra être remboursé sur cinq (5) ans soit les années 2015 à 2019 inclusivement pour un montant de 7,693.76\$ annuel qui représente le 1/5 du solde final;

QUE le conseil municipal mandate la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à cette transaction et qu'elle soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents nécessaires à celle-ci.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**Info**

**DÉPLACEMENT DES EMPLOYÉS AUX TRAVAUX PUBLICS/ VÉHICULE  
SUPPLÉMENTAIRE**

La directrice générale informe le conseil municipal que l'inspecteur municipal l'a avisée qu'il n'était plus disposé à utiliser son véhicule personnel pour des fins municipales. Le conseil municipal demande à ce qu'il procède à des recherches en vue de trouver une camionnette usagée qui pourrait éventuellement être

achetée par la Municipalité et qui servirait au travail de l'inspecteur municipal. Le sujet sera discuté à la prochaine séance.

**14-05-6072      TRAVAUX BUREAUX ADMINISTRATIFS/ ESTIMÉ DES COÛTS RESTANTS**

Il est proposé par madame Nady Sirois ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la municipalité autorise la poursuite des travaux de réaménagement des bureaux administratifs en s'assurant que ceux-ci soient faits au meilleur coût possible (achat bureau, cloison de verre pour réception) et de façon plus spécifique :

- Donne le mandat à l'entreprise CPU Manic de procéder aux travaux de câblage informatique et téléphonique selon la soumission no.11092 datée du 30 avril 2014 d'un montant de 5,364,10\$ plus les taxes en plus d'un 5% si un imprévu survient et après en avoir discuté avec la directrice générale qui verra à autoriser ou non le 5%.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**14-05-6073      KIOSQUE D'INFORMATION LOCAL/ PLANIFICATION SAISON 2014**

Il est proposé par monsieur Michel Chamberland ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE pour la saison touristique 2014, le kiosque d'information local ouvre ses portes du dimanche au samedi de 9h30 à 16h30 à partir du 20 juin 2014 pour une durée de huit (8) semaines et qu'une analyse soit faite par la suite afin de déterminer le nouvel horaire en fonction des ressources financières et humaines disponibles.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**14-05-6074      EMPLOI ÉTUDIANTS CANADA/ APPEL DE CANDIDATURES ET ENTREVUE**

CONSIDÉRANT QUE la demande d'aide financière déposée dans le programme Emploi Étudiants Canada a été acceptée et que la municipalité a reçu la confirmation d'une subvention de 1658.00\$ pour un emploi étudiant;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait paraître un offre d'emploi dans le bulletin municipal de mai 2014 qui demande à ce que les candidats admissibles déposent leur curriculum vitae au plus tard le 16 mai 2014;

CONSIDÉRANT QUE à ce jour, plusieurs curriculums vitae ont été reçu à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Chamberland ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Carrefour Jeunesse Emploi de la Haute-Côte-Nord soit mandaté afin de planifier, organiser et diriger le processus de sélection en vue d'embaucher 2 étudiants dont le premier avec un horaire de 5 jours et le second avec un horaire de 2 jours afin de répondre aux exigences du programme de subvention.

QUE le CJE émette ses recommandations quant aux candidats qui seront

embauchés à la séance de juin 2014.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**14-05-6075 HORAIRE DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS**

CONSIDÉRANT QUE l'horaire d'ouverture du bureau municipal pour la clientèle est de 9h00 à 16h00 du lundi au jeudi et de 9h00 à 12h00 le vendredi;

Il est proposé par monsieur Yvan Maltais ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'horaire de travail de l'agent de développement soit de 8h00 à 12h00 et de 12h45 à 16h00 du lundi au jeudi et de 8h30 à 12h00 le vendredi pour un total de 32.50 heures par semaine.

QUE l'horaire de travail de la secrétaire adjointe soit :

- Mercredi de 12h45 à 16h15
- Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 12h45 à 16h00
- Vendredi de 8h30 à 12h00 pour un total de 14.25 heures par semaine.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**14-05-6076 COMITÉ JEUNESSE STE-ANNE-DE-PORTNEUF/ PLAISIRS D'HIVER 2014/ BILAN**

Il est proposé par madame Hélène Tremblay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal accepte le dépôt du bilan final de l'activité Plaisirs d'hiver qui a été organisée par le Comité jeunesse de Ste-Anne-de-Portneuf.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**14-05-6077 HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES/ BILAN**

Il est proposé par monsieur Louis Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal accepte l'état des revenus et dépenses pour l'activité « Hommage aux bénévoles 2014 » démontrant des revenus de 2 504.65 \$ et des dépenses de 3 157.68 \$, ce qui représente un déficit de 653.03 \$.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**14-05-6078 BIATHLON-DUATHLON/ DEMANDE D'UTILISATION D'UN TERRAIN MUNICIPAL**

Il est proposé par monsieur Michel Chamberland et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



QUE le conseil municipal autorise le comité du biathlon-duathlon à utiliser le terrain appartenant à la municipalité pour leurs activités de la 28<sup>e</sup> édition qui se tiendra le 28 juin prochain.

QUE la programmation des activités soit transmise à l'assureur de la municipalité afin de s'assurer que la couverture d'assurance pour ce type d'activités est en règle.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

14-05-6079

**MARINA(CAPITAINE)R/ UTILISATION DU 2<sup>E</sup> ÉTAGE PAR LE MÉRISCOPE POUR L'ÉTÉ 2014**

CONSIDÉRANT QUE le Mériscope a informé le conseil municipal qu'il désire renouveler l'entente de location du 2<sup>e</sup> étage du bâtiment de la Marina (capitaine)rie) pour la saison 2014;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé à plusieurs reprises à l'organisme de lui fournir une preuve d'assurance responsabilité pour l'ensemble de ses activités et qu'il ne s'est jamais conformé à cette demande;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait parvenir à deux reprises à l'organisme une facture pour sa consommation d'électricité de 2013 et que celle-ci n'a toujours pas été remboursée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité informe l'organisme qu'à partir de maintenant, il n'est plus autorisé à utiliser les terrains et les bâtiments municipaux tant qu'il ne se sera pas conformé en totalité aux demandes suivantes :

- Payer le solde dû pour la facture d'électricité consommée de juin à septembre 2013 et qui représente un montant de 212.06\$;
- Fournir dès maintenant une preuve d'assurance responsabilité civile conforme aux activités de l'organisme qui se déroulent sur les terrains et dans les bâtiments municipaux;
- Payer d'avance le loyer pour l'utilisation du 2<sup>e</sup> étage de la Marina et qui représente un montant de 750\$ (mai à septembre 2014);
- Pour toute autre demande relative à l'utilisation de la capitaine)rie) et du quai, que le Mériscope s'entende directement avec la Société de Développement qui est le gestionnaire de la Marina.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

Info

**COURS DE TENNIS-ÉTÉ 2014**

Un citoyen de Portneuf-sur-Mer a fait parvenir une lettre à la municipalité dans laquelle il propose d'organiser des cours de tennis gratuits pour l'été 2014. Il demande à la municipalité un montant d'argent pour financer l'achat de raquettes et de balles. Un membre du conseil suggère de lui proposer d'installer une table à la Fête des voisins pour tâter l'intérêt des citoyens à s'inscrire à ce genre de cours afin de déterminer si le nombre de joueurs justifie le montant demandé.

**14-05-6080**      **FÊTE DES VOISINS 2014**

Il est proposé par monsieur Yvan Maltais ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à mettre en vente certains biens municipaux non utilisés par la municipalité lors de la Fête des Voisins.

QUE la liste des biens vendus ainsi que les montants reçus soient transmis au Conseil à la séance de juin 2014.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**14-05-6081**      **OMH STE-ANNE-DE-PORTNEUF/ NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Il est proposé par monsieur Michel Chamberland et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE monsieur Gaétan Fillion soit renommé représentant municipal au sein du conseil d'administration de l'OMH Ste-Anne-de-Portneuf pour un mandat de 3 ans.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**14-05-6082**      **CLUB DE L'AGE D'OR/ DEMANDE**

CONSIDÉRANT QUE la présidente du Club de l'Age d'Or, madame Anne-Marie Sirois, a demandé que la Municipalité fournisse la peinture pour le local que le Club occupe en location;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nady Sirois et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal accepte de payer la peinture pour le local du Club de l'Age d'Or et comme les travaux se feront en septembre, il faudra voir avec les employés des travaux publics leur disponibilité, sinon il y aurait lieu de trouver des bénévoles;

QU'il est également suggéré que s'ils ont un projet de décoration, ils devront soumettre leurs besoins et la Municipalité verra ce qu'elle peut faire.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**14-05-6083**      **REPRÉSENTANT DES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUR DIFFÉRENTS COMITÉS ET ORGANISMES**

Il est proposé par monsieur Michel Chamberland et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les conseillers municipaux représentent à compter de la présente les comités et organismes suivants :

- Hélène Tremblay : Bibliothèque municipale
- Louis Emond : Travaux publics et entretien des bâtiments
- Yvan Maltais : Camping
- Nady Sirois et Michel Chamberland : Embellissement

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

### **SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT/ FÊTE NATIONALE**

Remis au 27 mai prochain.

**14-05-6084**

### **EMBAUCHE TRAVAUX PUBLICS VIA SUBVENTION À L'EMPLOI DU CLE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait une demande de subvention dans le cadre du Programme de subvention à l'emploi du CLE et que cette demande a été acceptée;

CONSIDÉRANT QUE le CLE a soumis deux candidatures admissibles au programme;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de ne pas procéder à une entrevue puisque un des deux candidats admissibles en 2014 a déjà été reçu en entrevue en 2013 et qu'il répondait aux exigences de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE monsieur Sylvain Cardin soit engagé pour les travaux publics au taux horaire de 11.35\$ et que le début de l'emploi soit le 2 juin 2014 pour une durée de 26 semaines.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**14-05-6085**

### **CRABIERS DU NORD/ INSTALLATION D'UNE VALVE À OUVERTURE PROGRESSIVE**

CONSIDÉRANT QUE dans le dossier de mise aux normes de l'eau potable et plus particulièrement dans le cheminement de la demande d'aide financière dans le programme PIQM volet 1 du MAMROT dont le programme est maintenant fermé, il a été demandé à ce que la municipalité signe une entente avec l'usine les Crabiers du Nord;

CONSIDÉRANT QUE dans ce projet d'entente, il est entendu que la Municipalité installe une valve à ouverture progressive à l'entrée principale de l'usine et ceci dans le but d'aider à améliorer la problématique d'eau colorée;

CONSIDÉRANT QUE ce projet d'entente n'est pas encore signé mais que le Conseil juge opportun de procéder à l'installation de cette valve afin d'améliorer la problématique d'eau colorée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'inspecteur municipal soit mandaté afin de voir à l'installation de ladite valve selon la soumission reçue de Plomberie Octave Roy après s'être entendu avec les gestionnaires de l'Usine.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

### **LA TROTTE DE FORESTVILLE/ DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

Refus

### **FONDATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE/ DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE TOURNOI DE GOLF SERGE A. BOUCHARD**

Refus

### **CORRESPONDANCE**

#### **A. CORRESPONDANCE REÇUE, COURRIELS, ACCUSÉ RÉCEPTION, INFORMATIONS GÉNÉRALES**

##### **A.1 Monsieur Bruno Bouchard**

Réponse de monsieur Bouchard concernant la construction d'un garage commercial sur son terrain.

##### **A.2 Madame Claire Savard Municipalité de Colombier**

Résolution de la Municipalité de Colombier concernant la demande d'aide financière au pacte rural pour l'agent de développement.

##### **A.3 Madame Karen Stephenson, directrice affaires réglementaires et relations avec les partenaires Scotts Canada Ltée**

Réponse à une demande auprès de Miracle-Gro pour jardins et espaces verts. Cette demande a été refusée. Beaucoup d'inscriptions.

##### **A.4 Madame Lison Huard Ville de Forestville**

Appui impact fiscal des municipalités locales relatif au traitement comptable du remboursement de la TVQ.

#### **B. REMERCIEMENTS ET INVITATIONS**

##### **B.1 Madame Josette Jean Comité de la Fête de l'Amour**

Invitation à la Fête de l'Amour le samedi 7 juin 2014 à l'Accueil.

##### **B.2 Madame Chantal Michaud Festi-Livre Desjardins**

14e édition du Festi-Livre Desjardins  
Cocktail 2 mai 2014  
Souper 3 mai 2014  
Brunch 4 mai 2014

#### **C. PROCÈS-VERBAUX ET RAPPORTS FINANCIERS**

## **Comité de Quilles**

Procès-verbal du comité de quilles de la séance du 30 avril 2014.

### **D. BULLETINS D'INFORMATION ET COMMUNIQUÉS**

#### **D.1 Les Avocats Gaudreault, Saucier, Simard, S.E.N.C.**

Bulletin numéro 270 mai 2014

### **AFFAIRES NOUVELLES**

**INVITATION TOURNOI GOLF CHME** : L'invitation a été refusée par le conseil.

### **DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

La conseillère au poste no. 1, madame Hélène Tremblay, dépose son formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires.

### **ASSERMENTATION DE LA CONSEILLÈRE AU POSTE NO. 1**

La directrice générale et secrétaire-trésorière informe le conseil municipal que, suite à l'élection partielle qui s'est tenue le 4 mai dernier, elle a procédé à l'assermentation de madame Hélène Tremblay au poste no. 1.

**14-05-6086**

### **COUPE DE BOIS SUR LES LOTS DE LA MRC INTRA-MUNICIPAUX**

CONSIDÉRANT QUE plusieurs citoyens se sont plaints au conseil municipal du fait que la MRC de la Haute-Côte-Nord autorise la coupe de bois sur des lots intra-municipaux;

CONSIDÉRANT QUE ces citoyens ont également transmis leur inquiétude et leur mécontentement face au dérangement qu'ils subiront par la suite après ladite coupe de bois;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a des projets afin d'aménager des sentiers de marche et de raquettes;

CONSIDÉRANT QUE les arbres en place protègent les résidences du vent et du bruit;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal demande à la MRC de la Haute-Côte-Nord de cesser l'émission de permis à proximité des zones habitées par les résidents de Portneuf-sur-Mer.

QUE la MRC prenne les moyens nécessaires afin d'insonoriser les zones déjà déboisées qui sont la source de mécontentement de la part de plusieurs citoyens.

QUE la MRC informe dans les meilleurs délais la municipalité des moyens qu'elle compte prendre pour régler cette situation.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**

La période de questions a débuté à 19h35 pour se terminer à 20h00.  
Sujet : Coupe de bois par la MRC près des maisons.

**14-05-6087**

**FERMETURE DE LA SÉANCE**

À 20h00, il est proposé par monsieur Michel Chamberland et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance soit et est fermée.

ADOPTÉ.

---

Gontran Tremblay  
Maire

---

Nancy Roussel  
DG et sec.trés.